

ST-MAURICE NAVACELLES

LARZAC MERIDIONAL

<https://www.stmauricenavacelles.fr>

LE MOT DU MAIRE



Habituellement, lorsque le printemps pointe le bout de son nez, nous espérons le retour des beaux jours avec lui. Cette année, souhaitons que la pluie l'accompagne !

La ressource en eau, avec le déficit hydrique de ces derniers mois devient un enjeu national. Les nappes qui nous alimentent sont déjà à des niveaux estivaux. La mise en service du pompage de Navacelles devrait permettre de pallier ce manque. Mais, pour l'instant, la surveillance est de mise.



Avec le départ à la retraite du Docteur Françoise Martin en septembre, notre territoire, comme beaucoup d'autres, deviendra un "désert médical".

2023 est une année charnière pour les finances de la commune. Il faut terminer les travaux engagés et rembourser les deux crédits relais (à hauteur de 220 000 €) souscrits pour la réhabilitation de Navacelles. Pour nous y aider, nous devons récupérer

plus de 80 000 € du Fond de Compensation sur la TVA mais, suite à une récente réforme de l'État, ce ne sera malheureusement pas le cas. Nous avons des finances saines qui vont permettre de résorber ce manque, mais cela limitera nos investissements.

La bascule de l'ensemble du parc d'éclairage public en LED, financé à 70% par l'État via le "Fonds vert" est prévue cette année. Ce qui permettra, avec l'extinction nocturne, d'économiser plus de 70% d'électricité. Ce changement devrait être achevé fin octobre.

En attendant, les lampadaires en panne ou qui nécessitent une intervention extérieure aux services municipaux ne seront pas réparés sauf cas particuliers.



Nous avons demandé des subventions pour une étude thermique et énergétique sur les anciennes écoles de Madières et Navacelles en vue de leur rénovation, ainsi que pour la réfection d'une partie des chemins du Mas de Rigal, du Tilleul et de la Glacière.

Espérons que ce printemps soit porteur de bonnes nouvelles !

Le Maire pour l'équipe municipale.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Rendez-vous à 11h au Monument aux Morts.

Ce moment de recueillement mémoriel sera suivi d'un apéritif à la Salle Peyreficade



PLUI

Le zonage du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera mis en ligne pour le public le 28 avril. Des pourparlers sont encore en cours avec les services de l'Etat pour notre commune. Nous avons fait en sorte que l'ensemble des projets présentés puissent voir le jour lorsque cela a été possible. Ce n'est pas un document figé pour les 10 prochaines années. Il devrait être révisé régulièrement pour intégrer les projets qui n'étaient pas prévus à la création. Nous subissons des contraintes de plus en plus fortes des services de l'Etat qui laissent à penser qu'il faudra passer par du petit collectif pour accueillir des nouvelles populations sur nos territoires. Il faudra ainsi prendre exemple sur la structure architecturale de nos centres anciens plutôt que des villas seules sur 1 000m² de terrain. Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Une permanence aura lieu avec la CCLL en mairie, le jeudi 1 juin de 14H à 17H, uniquement sur rendez-vous  servicehup@lodevoisetlarzac.fr ou par téléphone  04 11 95 04 39.

COMMISSION IMPÔTS BÂTI/NON BÂTI



La CCID est présidée par le maire ou son adjoint délégué (Hélène Nanciu pour notre commune) et se compose de 6 commissaires (communes de moins de 2000 habitants)

désignés par le directeur régional des finances publiques.

La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB), la Taxe d'Habitation (TH) et la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) sont des impôts directs locaux participant aux recettes des budgets des collectivités locales (de la commune à la région). La détermination des bases d'imposition diffère pour chacune de ces taxes mais dans tous les cas, elle fait intervenir la valeur locative cadastrale du bien, laquelle dépend entre autres de sa consistance réelle conformément aux



dispositions prévues aux articles 324 L à 324 X de l'annexe III du Code Général des Impôts (CGI).

La mise à jour de ces bases par les services fiscaux est réalisée grâce à un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés bâties de chaque commune qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation voire des rénovations conséquentes.

L'administration fiscale fournit à la commission une liste de biens à étudier : ceux qui ont subi une modification, via les permis de construire ou déclarations de travaux. Les particuliers n'ont rien à déclarer à cette commission hormis les demandes réglementaires déjà prévues.

CADASTREE CCID

Il existe sur la commune des bâtiments qui ne sont pas à l'état de ruine et qui n'apparaissent pas au cadastre. Ces bâtiments peuvent être réintégrés par la Commission Communale des Impôts Directs. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez vous faire connaître à la mairie.



FAUCHAGE RAISONNÉ



Depuis 2013, le Département a mis en œuvre une politique de fauchage raisonné de ses dépendances routières. Ainsi pour protéger la biodiversité des bords de route et favoriser le retour des espèces disparues, le fauchage sera évité pendant le mois de Mai, sauf raison de sécurité.

Le Conseil Départemental est également engagé dans une démarche «Zéro phyto» avec l'abandon des produits phytosanitaires depuis 2014.

En pratique, le plan fauchage des bords des Routes Départementales prévoit une largeur de fauchage moins importante et une hauteur de coupe de 10 cm. Il se décompose en 3 phases, dont les grandes lignes sont les suivantes :



- Fauchage « sécurité-visibilité » : une seule passe de tracteur-épareuse soit 1,20 m de large, et hiérarchisation des chantiers selon les enjeux de sécurité. Il intervient au printemps jusqu'au début de l'été.

- Fauchage « accotement » : l'accotement fauché si nécessaire jusqu'au fossé et y compris le premier flanc du fossé. Il intervient au courant de l'été et jusqu'au début de l'automne.

- Fauchage « pleine largeur » : plusieurs passes, en fonction de la nature de la dépendance (accotement, fossé, remblai, déblai). Il intervient depuis l'automne jusqu'au début du printemps

message de la Direction Générale des Services - Département de l'Hérault

REGISTRE PRÉVENTION PLAN CANICULE



Le Registre Prévention Plan Canicule Intercommunal doit aider la commune à recenser la population fragile vulnérable en période de canicule. Ce document est destiné au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). Les personnes concernées y seront enregistrées dans un logiciel protégeant les données nominatives et conforme à la loi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

En période de forte chaleur, les agents administratifs du CIAS procéderont à un ou plusieurs appels téléphoniques quotidiens (selon la vague de chaleur et les instructions de la préfecture). Dans le cas où une personne ne répondrait pas à 2 appels successifs, la mairie sera informée afin de se rendre sur place au besoin. Cet outil peut également servir pour d'autres événements d'alerte que pourrait déclencher la Sous-Préfecture. C'est un soutien logistique et organisationnel de gestion de la crise climatique.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, signalez-vous en mairie.

Nathalie Galien

SOUSCRIPTION ÉGLISE DE NAVACELLES



Photo : Philippe Rignault.

Fin 2022, nous avons fait réaliser une étude architecturale pour la rénovation extérieure des églises du Coulet et de Navacelles. Les travaux nécessaires se chiffrent à plus de 300 000 €. Nous commencerons par la rénovation de la chapelle du Coulet et ainsi nous aurons le temps de réunir les fonds nécessaires pour celle de Navacelles pour laquelle nous avons voté la mise en place d'une collecte de fonds participative en partenariat avec la Fondation du

Patrimoine. Les donateurs pourront ainsi bénéficier d'une réduction d'impôts. Cet été, une exposition temporaire se tiendra dans l'église de Navacelles et son ouverture sera assurée par les écovolontaires et éventuellement par des bénévoles.

Toute l'exposition est à construire et à imaginer. Nous recherchons donc des photos anciennes sur Navacelles, des anecdotes, des documents, des archives, mais aussi du contenu pour alimenter cette exposition et pourquoi pas des oeuvres d'artistes locaux. Des réunions de travail seront mises en place avec la commission patrimoine. Toutes les personnes qui souhaitent participer sont priées de se faire connaître à la mairie rapidement.

Clément Théry



Photo : Damien Janicot

ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE



LES PETITS LOUPS DES VOIX

Les deux classes de l'école de Saint Maurice Navacelles participent avec l'école César Vinas de Lodève, à la création d'un spectacle musical dans le cadre des P'tits Loups du Jazz (porté par le festival Jazz à Junas). Ode à l'eau, éloge des arbres, extraordinaires, magiques... les paroles sont écrites par les écoliers, les décors et les costumes sont réalisés par leurs soins.

Dans cet important projet, les enfants sont accompagnés par Caroline Sentis (chant, composition) et Nicolas Larossi (chant, violoncelle, composition), eux-mêmes parents d'élèves dans notre école. <https://www.jazzajunas.fr/Evenements/lespetitsloupdsdesvoix/>

Venez découvrir leur création mardi 23 mai à 18h au Sonambule à Gignac

Spectacle gratuit sur inscription : les habitants du village qui souhaitent y assister sont invités à se manifester à la mairie avant le 18 mai.

Le spectacle sera rejoué à l'occasion de la Fête de la Rivière le samedi 17 juin à Lodève, Et bien sûr le vendredi 23 juin à 17h à Saint Maurice Navacelles, à l'occasion de la Fête de l'Ecole.

Nelly Cabanes

Accueil de Loisir Périscolaire

École Le Village 34520 St-Maurice Navacelles

Responsable : Isabelle BERLENDIS – 09 70 26 13 23

Ouverture le lundi, mardi, jeudi, vendredi

Midi : 12h – 13h30 / Soir : 16h25 – 18h

GARDERIE COMMUNALE

DU MATIN - 7h45/8h35

Ouverte tous les jours scolaires

Gratuite et sans réservation

ÉPICERIE PARTICIPATIVE

Nous avons répondu, en février 2023, à un appel à candidature de "Bouge ton COQ !" pour réfléchir à l'ouverture d'une épicerie participative sur notre commune.

Déjà développé dans une centaine de communes rurales comme la nôtre depuis 5 ans, ce modèle est éprouvé et a démontré sa viabilité.

<https://www.bougetoncoq.fr/bilan-de-loperation-epiceries-associatives-monepi/>



<https://www.monepi.fr/>

Une épicerie participative est un commerce en circuits courts, ouvert quelques heures par semaine, tenu uniquement par des bénévoles qui se relaient pour assurer son fonctionnement. Les « clients » de l'épicerie sont donc les adhérents de l'association qui la gère. Cette organisation est permise par un outil informatique - le logiciel Monépi, développé spécifiquement pour ce dispositif et mis à disposition gratuitement. Il facilite la gestion d'un planning à plusieurs, la comptabilité, la gestion des commandes ou la relation avec les fournisseurs sans qu'il soit nécessaire de maîtriser les outils informatiques pour le piloter. Nous avons interrogé des responsables d'épicerie déjà mises en place dans ce dispositif et nous avons pensé que ce modèle pourrait répondre à l'absence d'épicerie dans notre commune, en complément des commerçants ambulants et sans leur faire ombrage si l'on s'en tient aux produits locaux et aux commandes groupées.

De plus, c'est un modèle souple, qui s'adapte aux besoins et qui ne sera jamais mis en danger par une baisse d'activité : n'ayant ni charges ni salaires à régler, l'épicerie participative possède un seuil de rentabilité à 0€. Cela veut aussi dire que les produits sont vendus sans prendre de marges, au prix des producteurs.

Avec le soutien technique et financier de Bouge ton COQ et Monépi, il serait possible d'ouvrir une telle épicerie dès cet été. L'équipe municipale propose de mettre à disposition de ce nouveau service quelques m2 du Tiers Lieu / Médiathèque. Toutefois, l'épicerie ne sera pas tenue par l'animatrice du Tiers Lieu / Médiathèque mais bien par les membres de l'association gestionnaire de l'épicerie.

**CRÉONS DES ÉPICERIES ASSOCIATIVES !
70 ÉPICERIES EXISTENT DÉJÀ...**



**20 000 VILLAGES N'ATTENDENT QUE NOUS !
Qu'est-ce qu'on attend ?**

<https://www.bougetoncoq.fr/bilan-de-loperation-epiceries-associatives-monepi/>

Pour sonder vos besoins et recueillir votre sentiment sur un tel projet, nous vous proposons de répondre au questionnaire joint. Il est à retourner en mairie pour les versions papier. Vous pouvez aussi répondre en ligne ([🔗 merci de cliquer sur ce lien](#)).

Une réunion publique, le 31 Mai à 18h00 à la Salle Peyreficade, en présence de membres de l'équipe de Bouge ton COQ, permettra de vous expliquer plus en détails le dispositif.

Votre adhésion à ce projet conditionnera la naissance ou non de cette épicerie associative !

ACTU MEDIATHEQUE TIERS/LIEU

Un grand merci aux participants et aux intervenants du Printemps des Poètes 2023 !



• ATELIERS du lundi - 14h/17h

au mois de Mai : fabrication d'épouvantails pour la Folle Fête de la Nature : Maurice et Mauricette

au mois de juin : préparations à partir de plantes aromatiques de nos jardins



ÉVÈNEMENT...SAMEDI 27 MAI



Coorganisé avec l'association les Ficelles, au programme ateliers, expositions, animations et pour terminer la soirée

Jungle Box en concert !

Réservations et renseignements :

☎ 0651657170 ✉ media.stmnav@gmail.com

LE POINT SUR LES TRAVAUX

L'extension est maintenant construite, le gros œuvre est terminé, reste tous les travaux intérieurs, puis viendra l'aménagement !

Nous devrions donc pouvoir intégrer ces nouveaux locaux au début de l'été.



Pendant l'hiver, les ateliers du lundi ont été productifs. Une des plus belles réalisations est cette Boîte à Livres qui sera bientôt installée sur la place du village



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE/TIERS LIEU

- le 30 Mai, Réunion du Réseau des Tiers Lieux du Pays Coeur d'Hérault. Nous accueillons nos collègues de Saint André de Sangonis, Lodève, Les Rives... pour échanger et progresser ensemble.
- le 01 Juin : Journée des Bénévoles à Bayssan, si vous souhaitez nous accompagner, faites vous connaître !
- le 27 Juin : Soirée de Clôture du Prix des lecteurs en Lodévois et Larzac, si vous voulez participer, les romans en compétition sont disponibles en prêt, n'hésitez pas !

ASSOCIATION INFOS ET ACTUS

Les Boulaïres del Plateu

tiendront leur Assemblée Générale annuelle le Samedi 20 Mai à 18h à la Salle Peyeficade

Les Ficelles

Soirée "Jeux et Soupe au caillou" jeudi 27 avril à partir de 18h30 à la Salle Peyreficade avec La Compagnie des Jeux de Lodève. Pensez à votre couvert.

Co-organisation de la "Folle Fête de la Nature" le 27 mai avec Le Tiers Lieu / Médiathèque



APE -

Stage découverte escalade, de mercredi 3 à vendredi 5 mai, l'animation et l'encadrement seront assurés par Martin de l'association Parc Parla

www  lodevegrimpe

Repas organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Saint Maurice vendredi 23 juin suite au spectacle de fin d'année de l'école Les Ptits Loups du Jazz

CONTACTS -

Marion : 06 19 61 40 53

Marie : 06 24 97 3841

Mathilde :

06 29 20 34 25

Gwendoline :

06 01 80 29 32

ART ET NATURE :  art.nature34@gmail.com

 <http://artetnature.hautetfort.com/>

- « Initiation à l'écoute des oiseaux » le dimanche 28 mai et du 15 mai au 15 juin à Navacelles.
- « Ateliers découvertes créatives » les 23 et 24 septembre à Navacelles.



Inscriptions, tarifs :

Contactez Joëlle Jourdan  06 23 88 00 73.

A VOTRE SERVICE

Pour éviter de faire des kilomètres, pensez aux commerçants ambulants qui desservent notre commune. Ils s'arrêtent aussi dans les hameaux, voici leurs horaires sur la place du village :

- boucher : mercredi vers 14h
- épicerie : lundi vers 8h et jeudi vers 17h
- primeur bio : vendredi vers 11h

Ces horaires varient selon la saison, pour joindre les commerçants, renseignez-vous auprès de la mairie.

EMPLOI COMMUNAUX

Pour renforcer le service technique pendant la belle saison, Yvgheni Zolotarov est embauché comme employé communal pour 6 mois à mi-temps, à compter du 12 avril.

CARNET

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de :

- Nicole Jeanne Juliette REY, épouse DURAND, née le 01/01/1943, décédée le 07/03/2023.
- Agnès Marie Pierrette GIRSCH, née le 05/02/1948, décédée le 22/01/2023.



Bienvenue à Sofia Franceen DURAND née le 12/01/2023 et félicitations aux parents, Romy Johanna Constance BRUIL et Olivier Jean-René DURAND-JEANJEAN.

INFOS SERVICES

FRANCE SERVICE

France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

CAF
MSA
CARSAT
CPAM
Pôle Emploi
IMPOTS
JUSTICE
ANTS
...

PROCHE DE VOUS PROCHE DE CHEZ VOUS

Un service de proximité régulier
2 permanences mensuelles
À la mairie à Saint Maurice-Navacelles
de 13h30 à 16h - Gratuit
RDV conseillé au 06 49 82 72 76

ACCUEIL
information et orientation

ACCOMPAGNEMENT
dans vos démarches administratives

A LA MAIRIE
les 2ème et 4ème mardis de chaque mois

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Vous vivez sur l'une des 93 communes du territoire de la **CPTS Centre Hérault** ?
Vous, ou l'un de vos proches, n'avez **pas de médecin traitant** ?

Aidez-nous à comprendre vos difficultés d'accès au soin, et donnez-nous les moyens d'y répondre au mieux ! Pour cela, **complétez ce court questionnaire**, et attendez notre appel !



CHERCHE MG

<https://forms.gle/19EwFaqLMae8BYK3A>
<https://www.cpts-centre-herault.fr>
projet.monmedecintraitant@gmail.com



POINT RELAIS PICKUP

Ici, je retire et dépose mes colis.

- colissimo
- ~~chronopost~~
- dpd

Point relais Colissimo et ddp uniquement ! Pour recevoir mais aussi envoyer vos colis !

MOBILITÉ BOUGEZ LES LIGNES COVOITUREZ

est local, économique, écologique, convivial et solidaire

PICHOLINES

liO

PICHOLINES

Plateforme de covoiturage innovante et gratuite
Pas de commission
Partage des frais mutuellement consenti
Local et Solidaire

TRANSPORTS

BUS DE LA DRAILLE- LIGNE 398.B



Pour vos déplacements vers Lodève ou les communes avoisinantes pensez au bus !
Pour télécharger les horaires c'est ici !
Sinon, pensez au covoiturage, Picholine...

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE



Deux stations de recharge gratuite des vélos électriques sont disponibles sur la commune :

- au village, face à la mairie,
- dans Navacelles

Elles ont été mises en place dans le cadre de la Grande Traversée du Massif Central à vélo

AVIS AUX ACTEURS LOCAUX !

Si vous avez des activités, des annonces ou des informations à faire passer, pensez à la lettre municipale et au site web de la commune. N'hésitez pas à nous faire passer vos infos.

CONTACTS

Le secrétariat : 04 67 44 61 62

Le Maire : 07 87 19 54 01

mairie.stmauricenavacelles@lodevoisetlarzac.fr

<https://www.stmauricenavacelles.fr>

https://www.instagram.com/st_maurice_navacelles_actus/

INFOS PRATIQUES

HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE

Mardi et Jeudi : 9h-12h/13h-17h

Vendredi : 10h-12h/13h-17h

En dehors de ces horaires le répondeur vous indique le numéro de téléphone de l'adjoint d'astreinte